

DROIT DE L'IMMIGRATION

>> OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au cours du présent module, l'élève sera amené à :

- établir des corrélations entre le droit et les valeurs sociales;
- examiner les processus et la législation en place qui gouverne l'immigration canadienne;
- appliquer la législation et les règlements à des études de cas fictifs.

1

Description : Au fil de la présente activité, l'élève découvrira le domaine de l'immigration au Canada. Il étudiera la législation, le processus, les implications et les impacts aux niveaux politiques, sociaux et personnels.		Matières scolaires :	
		<ul style="list-style-type: none"> • Droit • Citoyenneté 	
Niveau : Secondaire	Tranche d'âge : 15 à 18 ans	Durée : 75 minutes	Format : Word et PDF

Mots clés : immigration, législation, citoyenneté, résident permanent, réfugié, travailleurs étrangers, permis, passeport.

>> PRÉALABLES

Aucun. Il n'est pas nécessaire que les élèves connaissent le droit de l'immigration, le présent module leur permet de le découvrir.

>> MATÉRIEL

- Laboratoire informatique – les élèves devront effectuer une recherche Internet
- **Fiche 1 : Mise en situation – venir travailler au Canada**
- **Fiche 2 : Mise en situation – venir étudier au Canada**
- **Fiche 3 : Mise en situation – venir habiter au Canada**
- **Fiche 4 : Mise en situation – devenir citoyen (ne) canadien (ne)**
- **Fiche 5 : Mise en situation – venir visiter le Canada**
- **Fiche 6 : Mise en situation – parrainer des membres de sa famille**
- **Fiche 7 : Corrigé**

>> DÉROULEMENT

Expliquez aux élèves qu'au cours du présent module, ils feront un survol du droit de l'immigration au Canada et seront appelés à faire des recherches informatiques pour découvrir les étapes des divers processus d'immigration.

Mise en situation initiale :

- Placer au tableau les noms de divers pays et continents : Europe, Australie, Asie, Japon, Inde, Mexique, Ukraine, Russie, France, Italie, Espagne, Mali, Congo, Haïti, Portugal, Bolivie, Belize, etc.
- Demander aux élèves s'ils ont des liens d'origine avec ces endroits ou avec des endroits autres que les endroits mentionnés. En groupe-classe, inviter les élèves à partager des anecdotes sur leurs liens d'origine. Certains d'entre eux/elles ont-ils la double citoyenneté? (5 minutes).
- Poser les questions suivantes au groupe-classe :
 - Selon vous, comment une personne arrive-t-elle à la décision d'émigrer vers le Canada?
 - Qu'est-ce qui pousse les gens à vouloir émigrer?
 - Que faut-il faire pour émigrer? Quelles sont les démarches à entreprendre?

Accorder 5 minutes à cet échange — le but étant d'entamer la réflexion sur l'envergure du processus et le défi que représente la décision d'émigrer vers le Canada.

Un processus officiel, complexe et prometteur !

1. Pourquoi émigrer?

- Séparer les élèves en groupes de 4. Demander aux élèves d'identifier des raisons qui peuvent porter quelqu'un à émigrer. Faire le partage en groupe-classe.
- Écrire les thèmes suivants au tableau : étudier; travailler; rejoindre famille; sécurité et politique; curiosité et aventure; famille émigre donc pas le choix de suivre. (Les élèves remarqueront que les raisons qu'ils avaient identifiées en petits groupes peuvent toutes se regrouper selon ces thèmes.
- Inviter les élèves à garder ces thèmes en tête tout au long de la leçon. (Accorder 8 minutes à cette activité).

2. L'immigration – le processus, les engrenages

- Dire aux élèves que tout ce qui touche l'immigration et la citoyenneté canadienne est créé et administré par le gouvernement fédéral. **Le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté** est le ministère qui met en œuvre les lois et les

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE L'IMMIGRATION

règlements sur la citoyenneté, qui établit les exigences et les critères d'obtention de permissions diverses en ce qui a trait à l'immigration et à la citoyenneté.

Loi sur la citoyenneté

(<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-29/page-1.html>) ;

Règlement sur la citoyenneté

(<http://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-246/page-1.html>)

- Demander aux élèves pourquoi, selon eux, il doit y avoir un processus d'immigration? (Planification politique et sociale – structures et infrastructures; orientation des politiques démographiques; main d'œuvre; santé; équité et transparence, connaissance de la réalité démographique et gouvernance).

3

3. Chasse aux informations

- Diviser le groupe-classe en 6 équipes. Assigner une Fiche à chaque équipe (Fiches 1-6).
 1. Venir travailler au Canada
 2. Venir étudier au Canada
 3. Venir habiter au Canada
 4. Devenir citoyen (ne) canadien (ne)
 5. Venir visiter le Canada
 6. Parrainer des membres de sa famille
- Dire aux élèves d'effectuer une recherche Internet selon les directives de leur fiche et suivre les liens indiqués afin de repérer les informations pertinentes pour répondre aux questions.
- En groupe-classe, faire le partage des renseignements. Chaque équipe a cinq minutes pour le partage de son scénario et des renseignements. Comblent les lacunes; redresser les renseignements douteux ou erronés à l'aide de la Fiche 7 — Corrigé.

4. Récapitulation (10 minutes)

- Si le temps le permet, revenir aux questions initiales :
 - Selon vous, comment une personne arrive-t-elle à la décision d'émigrer vers le Canada?
 - Qu'est-ce qui pousse les gens à vouloir émigrer?
 - Que faut-il faire pour émigrer? Quelles sont les démarches à entreprendre?Revisiter les réponses partagées et les impressions; les perceptions ont-elles changé? La compréhension et les perceptions sont-elles plus claires? Les élèves semblent-ils plus curieux au sujet de l'immigration? (2 minutes)

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE L'IMMIGRATION

- Souligner comment les gens obtiennent de l'aide avec leurs demandes; indiquer quels sont les lois et règlements qui touchent l'immigration. (Utiliser les renseignements relevés lors des activités des divers groupes). (4 minutes)
- Indiquer que l'immigration est un sujet complexe et de grand intérêt pour le Canada – ses origines, son expansion, son avenir et les implications juridiques associées.
- Offrir un résumé de l'activité aux élèves : vous avez fait une réflexion sur le processus d'immigration – ce qui pousse quelqu'un à faire ce choix et à relever le défi que le processus présente. Vous êtes témoins des richesses culturelles qui découlent de l'immigration au point de vue personnel et des points de vue social et politique pancanadiens. Le domaine juridique est un des mécanismes qui permet la réalisation de ces rêves et ces partages, et qui encadre la mise en œuvre de cette question passionnante qu'est l'immigration. (2 minutes)

4

>> RÉINVESTISSEMENT

Explorer d'autres questions ayant trait à l'immigration – les réfugiés, les critères d'inclusion ou d'exclusion (p. ex. sécurité, santé); les conventions sociales et coutumes canadiennes; le rôle des diverses agences et des intervenants (p. ex. la police, les agences communautaires); la place de la francophonie et les enjeux qui en découlent.

Fiche 1 – Mise en situation

Venir travailler au Canada

Tula, âgée de 32 ans, est pharmacienne au Bélarus. Elle a obtenu sa maîtrise en pharmacologie il y a 3 ans et travaille depuis à Minsk. Elle veut travailler en Ontario pour quelques années. Selon elle le système de santé canadien est un des meilleurs au monde. La société Pharmaplus lui offre un emploi de pharmacienne pour une durée de 18 mois. Elle n'a pas de famille au Canada. Elle veut savoir comment venir travailler au Canada. Aidez Tula en trouvant les réponses à ses questions. Elle veut aussi savoir si elle pourra prolonger son séjour.

5

Liens :

Travailler au Canada :

<http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.asp>

1.1 Pour travailler temporairement au Canada, Tula doit obtenir un _____.

1.2 Nommez 4 exigences pour obtenir cette permission du gouvernement :

- a) _____
- b) _____
- c) _____
- d) _____

Liens :

Liste de contrôle des documents

<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/trousses/form/IMM5488F.PDF>

1.3 Le gouvernement du Canada a-t-il un bureau à Minsk afin de permettre à Tula de faire ses démarches pour venir travailler au Canada? Si oui, quelle est l'adresse? Sinon, où est situé le bureau le plus près?

Liens :

Bélarus :

http://www.voyage.gc.ca/countries_pays/report_rapport-fra.asp?id=27000

Visas et immigration :

<http://www.canadainternational.gc.ca/poland-pologne/visas/belarus-bielorussie.aspx?lang=fra&view=d>

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE L'IMMIGRATION

1.4 Combien de travailleurs étrangers se rendent au Canada chaque année pour y occuper des emplois?

Liens :

Travailler au Canada

<http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.asp>

1.5 a) Pour prolonger son séjour de façon permanente, Tula devra :

b) Indiquez : une condition de base, un facteur de sélection et une exigence minimale en matière d'expérience.

Liens :

Prolongation du permis de travail :

<http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/prolonger.asp>

Déterminer son admissibilité – Travailleurs qualifiés (fédéral)

<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/demande-qui.asp>

Un fait intéressant que j'aimerais partager :

Fiche 2 – Mise en situation

Venir étudier au Canada

Brahmvir veut étudier temporairement à Ottawa en littérature canadienne pour un jour enseigner ces matières à l'université de New Delhi. Il veut aussi savoir s'il peut détenir un emploi pendant son séjour. Aidez Brahmvir en trouvant les réponses à ses questions.

Liens :
Étudier au Canada
<http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/index.asp>

2.1 Pour étudier au Canada, Brahmvir doit obtenir : _____

Liens :
Demande pour étudier au Canada – Permis d'études
<http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/etudiant.asp>

2.2 Nomme 2 exigences pour obtenir cette permission du gouvernement :

Liens :
Déterminer son admissibilité – Étudier au Canada
<http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/etudier-qui.asp>

2.3 a) Combien y a-t-il d'étudiants étrangers qui viennent étudier au Canada chaque année?

b) Quelle est leur contribution sur les plans social, culturel et politique?

Liens :

Devenir Canadien : Catégorie de l'expérience canadienne - Étudiants

http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/multimedia/video/devenir_canadien/etudiants/etudiants.asp

8

2.4 Est-ce que Brahmvir pourra avoir un emploi durant ses études?

Liens :

Obtenir un permis de travail pour étudiant

<http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler.asp>

Un fait intéressant que j'aimerais partager :

Fiche 3 – Mise en situation

Venir habiter au Canada

William vient de célébrer ses 30 ans. Il veut déménager en Ontario -- il y adore le climat, les saisons, et l'accueil des gens. Il n'a pas de parenté au Canada, ni d'emploi réservé. Il planifie faire demande à partir du Royaume-Uni. Il travaille depuis quatre ans comme mécanicien d'équipement lourd et veut se décrocher un emploi dans le même domaine en Ontario. Il estime que son avoir net se chiffre aux environs de 60 000 \$. Au Canada, il n'a pas l'intention de poursuivre d'études, de travailler dans le domaine de l'agriculture ou de se lancer en affaires. Ses compétences dans sa première langue officielle (l'anglais) sont élevées et ses compétences dans sa deuxième langue officielle (le français) sont moyennes. Aidez William en trouvant les réponses à ses questions.

Liens :

Commencer une nouvelle vie au Canada

<http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/vivre/index.asp>

3.1 a) Pour venir habiter au Canada, William doit obtenir :

b) Quels sont les droits, les responsabilités et les restrictions reliés à ce statut?

Liens :

Comprendre le statut de résident permanent

<http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/ausujet-rp.asp>

3.2 William veut faire demande en tant que travailleur qualifié. Quels sont les facteurs de sélection?

Liens :

Déterminer son admissibilité – Travailleurs qualifiés

<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/demande-qui.asp>

3.3 Quand William pourra-t-il devenir citoyen canadien?

10

Liens :

Déterminer son admissibilité – Citoyenneté

<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyennete/devenir-admissibilite.asp>

3.4 William doit-il subir un examen avant de devenir citoyen canadien?

Liens :

Se préparer à passer l'examen de citoyenneté

<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyennete/examen.asp>

Un fait intéressant que j'aimerais partager :

Fiche 4 – Mise en situation

Devenir citoyen (ne) canadien (ne)

Pascale est citoyenne belge et demeure au Canada depuis 12 ans. Elle est résidente permanente depuis quatre ans. Sa langue maternelle est le français, mais elle ne maîtrise pas l'anglais. Elle veut obtenir la citoyenneté canadienne. Comment y arriver? Aidez Pascale en trouvant les réponses à ses questions. Elle veut aussi savoir si elle peut conserver sa citoyenneté belge.

11

Liens :

Citoyenneté canadienne

<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyennete/index.asp>

4.1 a) Que veut dire « double citoyenneté »?

b) Quels sont les avantages? Quels sont les inconvénients?

Liens :

Voyager avec une double citoyenneté

http://www.voyage.gc.ca/publications/dual-citizenship_double-citoyennete-fra

4.2 Quelles sont les conditions pour obtenir la citoyenneté canadienne?

Liens :

Déterminer son admissibilité - Citoyenneté

<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyennete/devenir-admissibilite.asp>

4.3 À combien de personnes la citoyenneté canadienne est-elle accordée chaque année?

12

Liens :

Citoyenneté canadienne

<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyennete/index.asp>

4.4 Repérez le formulaire de demande de la Citoyenneté canadienne. Quels sont les renseignements exigés à la question numéro 8?

Liens :

Demande de citoyenneté canadienne – Adultes (18 ans et plus)

<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/trousses/citoyen/CIT0002F.pdf>

4.5 Peut-elle conserver sa citoyenneté belge?

Liens :

Qu'est-ce que la double citoyenneté? (Centre d'aide)

<http://www.cic.gc.ca/francais/centre-aide/reponse.asp?q=356&t=5>

4.6 Comment la cérémonie de citoyenneté se déroule-t-elle?

13

Liens :

Se préparer en vue de la cérémonie de citoyenneté

<http://www.cic.gc.ca/francais/citoyennete/ceremonie.asp>

Un fait intéressant que j'aimerais partager :

Fiche 5 – Mise en situation

Venir visiter le Canada

Joël vient d'obtenir un poste d'Agent des services frontaliers (ASF) auprès de Citoyenneté et Immigration Canada où il devra fournir des renseignements aux visiteurs. Aidez Joël à parfaire sa formation.

Liens :
Visiter le Canada
<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/index.asp>

14

5.1 a) Combien de personnes visitent le Canada chaque année?

b) Quelle est leur contribution aux plans économique, social et politique?

Liens :
Visiter le Canada
<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/index.asp>

5.2 a) Qui est admissible à venir visiter le Canada?

Liens :
Déterminer son admissibilité – Ce dont vous avez besoin pour visiter le Canada en touriste
<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/demande-qui.asp>

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE L'IMMIGRATION

b) Les citoyennes et citoyens des pays suivants sont-ils dispensés du visa de visiteurs pour visiter le Canada?

Mexique
Japon
Allemagne
République dominicaine
États-Unis
France
Iraq

15

Liens :

Déterminez si vous avez besoin d'une autorisation de voyage électronique (AVE) ou d'un visa de visiteur

<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp>

5.3 En quoi consiste le travail de Joël lorsqu'il accueille les visiteurs à leur arrivée?

Liens :

Se préparer à l'arrivée – Visiter le Canada

<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/arrivee.asp>

5.5 Comment les visiteurs peuvent-ils prolonger leur séjour?

Liens :

Prolonger votre séjour au Canada à titre de visiteur

<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/prolongement.asp>

Un fait intéressant que j'aimerais partager :

Fiche 6 – Mise en situation

Parrainer des membres de sa famille

Nikolina est citoyenne canadienne depuis 15 ans. Elle a marié un Canadien et a des enfants qui sont tous citoyens canadiens. Elle aimerait que sa mère, qui est Suédoise et qui demeure en Suède, vienne les rejoindre et s'installer en permanence au Canada. Elle a des ressources financières suffisantes. Que faut-il faire?

Juan, qui est Canadien depuis 5 ans, veut parrainer son frère âgé de 12 ans. Juan est natif du Honduras et est célibataire. Son frère est toujours en Honduras. Juan a des ressources financières suffisantes. Que faut-il faire?

Liens :

Déterminer votre admissibilité – Parrainer les membres de votre famille admissibles
<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/parrainer/famille-demande-qui.asp>

6.1 Quelles sont les exigences pour parrainer un membre de sa famille?

Liens :

Déterminer votre admissibilité – Parrainer les membres de votre famille admissibles
<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/parrainer/famille-demande-qui.asp>

6.2 a) Quels sont les facteurs qui limitent la capacité d'agir comme répondant pour un membre de sa famille?

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE L'IMMIGRATION

Liens :

Déterminer votre admissibilité – Parrainer les membres de votre famille admissibles

<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/parrainer/famille-demande-qui.asp>

b) Pourquoi ces limites existent-elles?

18

6.3 a) Quelles personnes peuvent être parrainées sous la catégorie de membre de la famille?

b) Quelles personnes ne peuvent pas être parrainées sous cette catégorie? Pourquoi?

Liens :

Déterminer votre admissibilité – Parrainer les membres de votre famille admissibles

<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/parrainer/famille-demande-qui.asp>

Un fait intéressant que j'aimerais partager :

Fiche 7 – Corrigé

Mise en situation 1 — Venir travailler au Canada (Corrigé)

Tula, âgée de 32 ans, est pharmacienne au Bélarus. Elle a obtenu sa maîtrise en pharmacologie il y a 3 ans et travaille depuis à Minsk. Elle veut travailler en Ontario pour quelques années. Selon elle le système de santé canadien est un des meilleurs au monde. La société Pharmaplus lui offre un emploi de pharmacienne pour une durée de 18 mois. Elle n'a pas de famille au Canada. Elle veut savoir comment venir travailler au Canada. Aidez Tula en trouvant les réponses à ses questions. Elle veut aussi savoir si elle pourra prolonger son séjour.

19

1.1 Pour travailler temporairement au Canada, Tula doit obtenir un permis de travail.

1.2 Nommez 4 exigences pour obtenir cette permission du gouvernement :

- a) une lettre d'offre d'emploi ou contrat du futur employeur indiquant le titre d'emploi, le salaire et les conditions de travail
- b) la preuve que Tula répond aux exigences du poste offert
- c) le paiement dans un mode acceptable
- d) une copie de l'*Avis relatif au marché du travail* fourni par l'employeur

1.3 Le gouvernement du Canada a-t-il un bureau à Minsk afin de permettre à Tula de faire ses démarches pour venir travailler au Canada? Si oui, quelle est l'adresse. Sinon, où est situé le bureau le plus près?

Le gouvernement du Canada n'a pas une ambassade en Biélorussie, mais les demandes de permis de travail peuvent être soumises au bureau du département des affaires étrangères à Minsk. L'adresse est la suivante :

Section des visas, [Centre national pour le marketing et l'étude de prix](#)

ul. Karla Marksa 16

Minsk, Bélarus

L'ambassade la plus près est en Pologne.

1.4 Combien de travailleurs étrangers se rendent au Canada chaque année pour y occuper des emplois?

Chaque année, plus de 180 000 travailleurs étrangers entrent au Canada pour y occuper des emplois temporaires.

1.5 a) Pour prolonger son séjour de façon permanente, Tula devra :

Tula devra présenter une demande de prolongation de permis de travail et faire demande pour le statut de résident permanent du Canada.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE L'IMMIGRATION

b) Indiquez : une condition de base, un facteur de sélection et une exigence minimale en matière d'expérience.

Les conditions de bases sont d'avoir une offre d'emploi réservé valide **OU** d'être un étudiant étranger inscrit à un programme de doctorat au Canada (ou avoir obtenu un grade d'un programme de doctorat au Canada au cours des 12 derniers mois) et répondre à certains critères.

Les exigences minimales sont 1) avoir accumulé une expérience de travail pendant un minimum d'une année de travail rémunéré (payé) continu et 2) avoir une expérience de travail dans un poste de gestion, un poste professionnel, un poste technique ou un métier spécialisé.

Les facteurs de sélections sont les suivants :

- 1) études
- 2) aptitudes en français ou en anglais, les deux langues officielles du Canada
- 3) expérience de travail
- 4) âge
- 5) emploi réservé au Canada
- 6) capacité d'adaptation

Mise en situation 2 — Venir étudier au Canada (Corrigé)

Brahmvir veut étudier temporairement à Ottawa en littérature canadienne pour un jour enseigner ces matières à l'université de New Delhi. Il veut aussi savoir s'il peut détenir un emploi pendant son séjour. Aidez Brahmvir en trouvant les réponses à ses questions.

2.1 Pour étudier au Canada, Brahmvir doit obtenir : un permis d'études

21

2.2 Nomme 2 exigences pour obtenir cette permission du gouvernement :

Les exigences sont les suivantes :

- 1) être accepté à une école, un collège, une université ou un autre établissement d'enseignement au Canada
- 2) être en mesure de prouver que l'étudiant a assez d'argent pour payer a) les frais de scolarité, b) les frais de subsistance pour lui-même et sa famille si celle-ci l'accompagne au Canada et c) les frais de transport pour lui-même et sa famille si celle-ci l'accompagne au Canada

2.3 a) Combien y a-t-il d'étudiants étrangers qui viennent étudier au Canada chaque année?

Plus de 130 000 étudiants étrangers viennent étudier au Canada chaque année.

b) Quelle est leur contribution sur les plans social, culturel et politique?

Sur le plan social, les étudiants étrangers peuvent contribuer à combler la pénurie de main-d'œuvre créée par le vieillissement de la population canadienne s'ils choisissent de rester au Canada après leurs études.

Sur le plan culturel, les étudiants étrangers peuvent contribuer au multiculturalisme du Canada en partageant différentes façons de penser et d'agir aux autres étudiants et aux professeurs avec lesquels ils font affaire.

Sur le plan politique, les étudiants étrangers peuvent contribuer en s'impliquant dans la vie politique canadienne ou en s'impliquant dans la vie politique de leur pays et en étant capables de présenter la position de leur pays au Canada ou la position du Canada dans leur pays.

2.4 Est-ce que Brahmvir pourra avoir un emploi durant ses études?

Oui, Brahmvir pourrait avoir un emploi durant ses études. Les programmes de permis de travail à l'intention des étudiants étrangers peuvent lui permettre de travailler pendant ses études et après avoir obtenu son diplôme.

Mise en situation 3 — Venir habiter au Canada (Corrigé)

William vient de célébrer ses 30 ans. Il veut déménager en Ontario -- il y adore le climat, les saisons, et l'accueil des gens. Il n'a pas de parenté au Canada, ni d'emploi réservé. Il planifie faire demande à partir du Royaume-Uni. Il travaille depuis quatre ans comme mécanicien d'équipement lourd et veut se décrocher un emploi dans le même domaine en Ontario. Il estime que son avoir net se chiffre aux environs de 60 000 \$. Au Canada, il n'a pas l'intention de poursuivre d'études, de travailler dans le domaine de l'agriculture ou de se lancer en affaires. Ses compétences dans sa première langue officielle (l'anglais) sont élevées et ses compétences dans sa deuxième langue officielle (le français) sont moyennes. Aidez William en trouvant les réponses à ses questions.

22

3.1 a) Pour venir habiter au Canada, William doit obtenir : le statut de résident permanent

b) Quels sont les droits, les responsabilités et les restrictions reliés à ce statut?

Un résident permanent a droit à la plupart des avantages sociaux que ceux auxquels les citoyens canadiens ont droit tel que l'assurance-maladie. Il peut vivre, travailler ou étudier n'importe où au Canada, il peut éventuellement demander la citoyenneté canadienne et il est protégé en vertu des lois canadiennes.

Il doit payer de l'impôt et respecter toutes les lois canadiennes.

Un résident permanent n'a pas le droit de voter ou de se présenter aux élections, d'occuper un emploi qui requiert une autorisation de sécurité de haut niveau ni de demeurer au Canada s'il est reconnu coupable d'un acte criminel grave et s'il a été invité à quitter le pays.

3.2 William veut faire demande en tant que travailleur qualifié. Quels sont les facteurs de sélection?

Les travailleurs qualifiés sont choisis comme résidents permanents selon leur niveau d'éducation, leur expérience de travail, leur connaissance du français ou de l'anglais, ainsi que d'autres critères.

Les facteurs de sélection sont les suivants :

- études
- aptitudes en français ou en anglais, les deux langues officielles du Canada
- expérience de travail
- âge

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE L'IMMIGRATION

- emploi réservé au Canada
- capacité d'adaptation

3.3 Quand William pourra-t-il devenir citoyen canadien?

Pour devenir citoyen canadien, William doit avoir résidé au Canada pendant un minimum de quatre ans (1460 jours) au cours des six dernières années avant de présenter sa demande.

3.4 William doit-il subir un examen avant de devenir citoyen canadien?

Oui, William devra passer un examen de citoyenneté avant de pouvoir devenir citoyen canadien. Cet examen évalue ses connaissances au sujet du Canada. William pourrait être tenu de répondre à des questions portant sur le droit de vote, le déroulement des élections, les droits et responsabilités d'un citoyen, l'histoire sociale et culturelle du Canada, l'histoire politique du Canada ainsi que sur la géographie canadienne.

Mise en situation 4 — Devenir citoyen(ne) canadien(ne) (Corrigé)

Pascale est citoyenne belge et demeure au Canada depuis 12 ans. Elle est résidente permanente depuis quatre ans. Sa langue maternelle est le français, mais elle ne maîtrise pas l'anglais. Elle veut obtenir la citoyenneté canadienne. Comment y arriver? Aidez Pascale en trouvant les réponses à ses questions. Elle veut aussi savoir si elle peut conserver sa citoyenneté belge.

4.1 a) Que veut dire « double citoyenneté »?

Une personne a une double citoyenneté lorsque plus d'un pays la reconnaît comme citoyen. Par exemple, être citoyen du Canada et citoyen de la France.

b) Quels sont les avantages? Quels sont les inconvénients?

Certains des avantages sont les suivants :

- les possibilités d'emploi,
- le droit à des régimes sociaux, tels que l'éducation, les soins de santé et les pensions,
- la possibilité de posséder des biens fonciers (de la propriété),
- un droit de résidence illimité (en contraste aux droits d'un résident permanent),
- un sentiment d'appartenance en raison des attaches dans plus d'un pays.

Certains des inconvénients sont les suivants :

- La citoyenneté canadienne pourrait ne pas être reconnue dans un autre pays,
- Un pays peut avoir des lois qui ne s'appliquent pas à un visiteur étranger, mais qui s'appliquent aux citoyens de ce pays.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE L'IMMIGRATION

- Tu pourrais être légalement tenu de t'inscrire au service militaire et de répondre aux appels du service militaire dans le pays de ta deuxième nationalité même si tu y vas seulement pour visiter.
- Tu pourrais avoir des obligations fiscales, par exemple avoir à payer des taxes dans ce pays aussi. (Ceci est le cas pour des citoyens américains vivant à l'extérieur des États-Unis)
- Tu pourrais faire l'objet d'une surveillance plus étroite de la part des agents de l'immigration ou du personnel de sécurité si tu voyages avec plusieurs passeports.
- Tu pourrais être tenu à rembourser des coûts d'études si le pays dont tu es citoyen offre une éducation gratuite.
- Ton mariage au Canada pourrait ne pas être reconnu dans un pays à l'étranger.
- Le pays pourrait interdire qu'un héritage te soit transféré en raison de ta double citoyenneté.

24

4.2 Quelles sont les conditions pour obtenir la citoyenneté canadienne?

Pour faire une demande de citoyenneté canadienne, tu dois :

- Avoir 18 ans ou plus,
- Être résident permanent,
- Avoir résidé au Canada pendant un minimum de quatre ans (1460 jours) au cours des six dernières années avant de présenter sa demande,
- Avoir une connaissance adéquate du français ou de l'anglais,
- Satisfaire aux exigences relatives aux antécédents criminels (par exemple, ne pas avoir été condamné d'un acte criminel dans les derniers 3 ans avant la présentation de la demande de citoyenneté),
- comprendre les droits, responsabilités et privilèges liés à la citoyenneté et comprendre l'histoire, les valeurs, les institutions et les symboles canadiens.

4.3 À combien de personnes la citoyenneté canadienne est-elle accordée chaque année?

La citoyenneté est accordée à près de 160 000 personnes par année.

4.4 Repérez le formulaire de demande de la Citoyenneté canadienne. Quels sont les renseignements exigés à la question numéro 8?

La question numéro 8 demande des renseignements liés aux interdictions en vertu de la *Loi sur la citoyenneté*, par exemple on doit y déclarer si on a été reconnu coupable d'un acte criminel au cours des 3 dernières années.

4.5 Peut-elle conserver sa citoyenneté belge?

Pascale pourra conserver sa citoyenneté belge puisque la Belgique reconnaît la double citoyenneté.

4.6 Comment la cérémonie de citoyenneté se déroule-t-elle?

Habituellement, un juge préside la cérémonie. Les candidats devront prononcer le serment de citoyenneté. Après avoir prononcé le serment, les candidats seront accueillis à titre de citoyens canadiens et recevront un certificat de citoyenneté.

Mise en situation 5 — Venir visiter le Canada (Corrigé)

Joël vient d'obtenir un poste d'Agent des services frontaliers (ASF) auprès de Citoyenneté et Immigration Canada où il devra fournir des renseignements aux visiteurs. Aidez Joël à parfaire sa formation.

25

5.1 a) Combien de personnes visitent le Canada chaque année?

Chaque année, plus de 35 millions de personnes visitent le Canada

b) Quelle est leur contribution aux plans économique, social et politique?

Les visiteurs contribuent au plan économique en investissant dans l'industrie touristique du Canada (hôtel, vols, restaurants, visites touristiques, etc.).

D'autres visiteurs viennent au Canada pour des raisons d'affaires et peuvent contribuer au plan économique en faisant affaire avec des entreprises canadiennes. Les visiteurs contribuent aussi au plan social, car ils créent des emplois dans le domaine de l'industrie du tourisme.

De plus, certains visiteurs viennent au Canada pour des raisons politiques, pour faire affaire avec le gouvernement canadien.

5.2 a) Qui est admissible à visiter le Canada?

Les visiteurs qui peuvent satisfaire les critères d'admissibilités peuvent entrer au Canada. Les critères sont les suivants :

- avoir un titre de voyage valide, tel un passeport;
- avoir un visa valide ou une autorisation de voyage électronique à partir du 15 mars 2016 (AVE) ;
- être en bonne santé;
- convaincre un agent d'immigration que tu retourneras dans ton pays d'origine en raison de liens que tu y as, comme un emploi, des actifs financiers, de la famille ou une propriété;
- convaincre un agent d'immigration que tu quitteras le Canada à la fin de ta visite;
- avoir assez d'argent pour ton séjour.

b) Les citoyennes et citoyens des pays suivants sont-ils dispensés du visa de visiteur pour visiter le Canada?

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE L'IMMIGRATION

Mexique — requiert un visa
Japon — dispensé de visa mais AVE nécessaire
Allemagne — dispensé de visa mais AVE nécessaire
République dominicaine — requiert un visa
États-Unis — les citoyens américains sont dispensés de visa mais les résidents permanents ont besoin d'une AVE
France — dispensé de visa mais AVE nécessaire
Iraq — requiert un visa

5.3 En quoi consiste le travail de Joël lorsqu'il accueille les visiteurs à leur arrivée?

26

Joël accueille les visiteurs au Canada. C'est la tâche des agents frontaliers de protéger les frontières et les points d'entrée du Canada. Joël demandera au visiteur de lui présenter son passeport ou son titre de voyage. Il pourra ensuite poser quelques questions au visiteur pour s'assurer qu'il répond aux conditions d'entrée au Canada. Ceci ne prend que quelques minutes. Il devra aussi être convaincu que le visiteur retournera dans son pays d'origine à la fin de son séjour au Canada. S'il est satisfait, il estampillera le passeport du visiteur. Cette étampe indiquera la durée possible du séjour au Canada.

5.5 Comment les visiteurs peuvent-ils prolonger leur séjour?

Un visiteur peut prolonger son séjour en envoyant une demande de prolongation au moins 30 jours avant l'expiration du délai permis. Cette demande doit indiquer le motif de la prolongation et si le visiteur satisfait à certaines conditions. Chaque cas est unique.

Mise en situation 6 — Parrainer des membres de sa famille (Corrigé)

Nikolina est citoyenne canadienne depuis 15 ans. Elle a marié un Canadien et a des enfants qui sont tous citoyens canadiens. Elle aimerait que sa mère, qui est Suédoise et qui demeure en Suède, vienne les rejoindre et s'installer en permanence au Canada. Elle a des ressources financières suffisantes. Que faut-il faire?

Juan, qui est Canadien depuis 5 ans, veut parrainer son frère âgé de 12 ans. Juan est natif du Honduras et est célibataire. Son frère est toujours en Honduras. Juan a des ressources financières suffisantes. Que faut-il faire?

6.1 Quelles sont les exigences pour parrainer un membre de sa famille?

Une personne peut parrainer un membre de sa famille si elle est citoyenne canadienne ou résidente permanente et a plus de 18 ans.

6.2 a) Quels sont les facteurs qui limitent la capacité d'agir comme répondant pour un membre de sa famille?

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE L'IMMIGRATION

Une personne ne peut pas parrainer un membre de sa famille si elle a déclaré faillite, est en prison, a manqué à une obligation de rembourser un prêt d'immigration, a été reconnue coupable d'un acte criminel violent, d'un délit contre un membre de sa famille ou d'un délit à caractère sexuel, a manqué à un paiement de pension alimentaire, a reçu une aide financière du gouvernement (à l'exception de l'aide pour invalidité), ou a manqué à un paiement d'aide financière pour une autre personne qu'elle a parrainée dans le passé.

b) Pourquoi ces limites existent-elles?

Le parrainage est un engagement sérieux. Les limites servent à s'assurer que la personne voulant parrainer est en mesure de subvenir aux besoins de la personne qu'elle parraine.

6.3 a) Quelles personnes peuvent être parrainées sous la catégorie de membre de la famille?

Une personne voulant parrainer un membre de sa famille peut parrainer :

- ses frères ou sœurs, ses neveux ou nièces, ses petits-fils ou petites-filles qui sont orphelins, âgés de moins de 18 ans et qui ne sont pas mariés ou qui n'ont pas de conjoint de fait;
- une personne apparentée de tout âge, mais seulement sous certaines conditions précises ;
- des membres de la famille des personnes susmentionnées qui les accompagnent (un époux ou un enfant à charge par exemple)

b) Quelles personnes ne peuvent pas être parrainées sous cette catégorie? Pourquoi?

Une personne voulant parrainer un membre de sa famille ne peut pas parrainer des frères et sœurs âgés de plus de 18 ans, ou des enfants à charge adultes. Ces personnes peuvent présenter leurs propres demandes de résident permanent et obtenir une meilleure cote sur le plan de l'adaptabilité du fait qu'un membre de leur famille demeure déjà au Canada.